

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'AVIGNON  
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi, 18 décembre 2023 à l'hôtel de ville du même endroit, à 20h.

Cette séance du conseil est sous la présidence de la mairesse, Rachel Dugas.

Sont présents les conseillers(ères) :

Vanaly Leblanc	conseillère poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Steven Olscamp	conseiller poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5

Sont absentes les conseillères :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, est présent.

438-12-2023

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse, Rachel Dugas, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte à 20h et souhaite la bienvenue à tous.

439-12-2023

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse, Rachel Dugas, fait la lecture de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023, qui se lit comme suit :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur 2022
4. Programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026
5. Période de questions
6. Clôture de la séance
7. Levée de la séance

À la suite de cette lecture, il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

440-12-2023

**3. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2022**

Monsieur Claude Bernard, auditeur indépendant de la firme ABCA, fait la présentation du rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022. Monsieur Claude Bernard dépose également, tel que le prévoit la Loi, son rapport d'auditeur.

441-12-2023

#### 4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

Il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères):

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026, tel que présenté.

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION - 2024-2025 ET 2026

ACTIVITÉS	FINANCEMENT	2024 (\$)	2025 (\$)	2026 (\$)	TOTAL (\$)
<b>ADMINISTRATION</b>					
RSGE – service de garde en communauté (subvention)	Emprunt	200 000	50 000		250 000
<b>TRAVAUX DE VOIRIE – subventionné à 70 % selon étude de priorisation de Maxxum</b>					
1. Tronçon du ch Grand-Platin (Glissière de sécurité)	Emprunt	24 000			24 000
2. Tronçon ch Sud-de-la-Rivière (déviation)	Emprunt	1 360 600			1 360 600
3. Tronçon ch Village-Allard (réfection surface et ponceaux)	Emprunt	12 700			12 700
4. Tronçon rte Mig. Est - Pte McBrearty (réfection surface)	Emprunt	82 400			82 400
5. Tronçon de la rue Williamson (réfection de surface et reconstruction de ponceau)	Emprunt	481 000			481 000
6. Tronçon route Girard (réfection de surface)	Emprunt		62 600		62 600
7. Tronçon rue des Érables (côte Rupper) (réfection de surface)	Emprunt		438 900		438 900
8. Tronçon ch du Grand-Platin (réfection de surface)	Emprunt			410 900	410 900
9. tronçon de la route de la Vallée (réfection de surface et reconstruction de ponceau (1))	Emprunt			182 400	182 400
10. tronçon de la route de la Vallée (réfection de surface et reconstruction de ponceau (2))	Emprunt			162 600	162 600
<b>TRAVAUX PUBLICS - AUTRES</b>					
Rouleau à asphalte	Excédent	50 000			50 000
Camion à neige	Emprunt	300 000			300 000
Garage /Caserne (avec subvention)	Emprunt		6 000 000		6 000 000
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Camion autopompe	Emprunt		800 000		800 000
<b>SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Réfection de l'aréna (avec subvention)	Emprunt		5 000 000		5 000 000
Petite-École (avec subvention)	Emprunt	1 000 000			1 800 000
Réaménagement de l'Auberge Miguasha (avec subvention)	Emprunt	875 000			875 000
Acquisition de l'Auberge Miguasha	Excédent	115 000			115 000
Acquisition du quai Miguasha (avec subvention)	Subvention	8 500 000			8 500 000

442-12-2023

#### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse et les conseillers répondent aux questions posées.

443-12-2023

#### 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse Rachel Dugas déclare la séance close.

444-12-2023

#### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Rémi Caissy propose la levée de la séance. Il est 20h15.

Rachel Dugas  
Mairesse

Benoît Cabot  
Directeur général et greffier-trésorier

*Je, Rachel Dugas, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*